



Sacre de Jeanne de Bourbon (1364), manuscrit du XIVe siècle (BnF, Français 2813 f.439)

Lexique :

Agency : du français agentivité, soit capacité d'un être à agir sur les autres et le monde.

Maisnie : ensemble des personnes (parents, familiers, serviteurs) qui vivent dans la maison ainsi que la suite et la compagnie de cette personne.

Princesse : féminin de prince soit personne exerçant une souveraineté ou qui est issue d'une maison souveraine, tel que les comtes et les ducs qui se sont constitués au Xe siècle.

Réseau : ensemble de l'entourage d'une personne issu du lignage, de la maisnie, de son groupe social.

Suo jure : du latin de son propre droit, donc héritière.

POUVOIR EN TRANSITION ET RÉSEAUX EN ACTION :

LE RÔLE SOCIO-POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE DES DUCHESSES DE BRABANT ET DES COMTESSES DE FLANDRE ET DE HAINAUT AUX XIIIe ET XIVe SIÈCLES

Camille PACCOU doctorante contractuelle en Histoire Médiévale (1ère année), sous la direction d'Elodie LECUPPRE-DESJARDIN (U.Lille) et Els De PAERMENTIER (U.Gent)

Comment étudier le rôle socio-politique et diplomatique des duchesses de Brabant et des comtesses de Flandre et de Hainaut aux XIIIe et XIVe siècles ?

Loin de l'image d'Épinal que nous ont transmise les historiens du XIXe siècle, l'historiographie récente a bien montré que la femme aristocratique n'est pas un détail de notre histoire. Certaines, telles Aliénor d'Aquitaine (1122-1204) et Blanche de Castille (1188-1252), ont alimenté autant notre imaginaire que nos démarches scientifiques, par leurs légendes dorées et noires. Cependant, s'arrêter à ces oeuvres monographiques peut hisser ces personnages sur un piédestal, en laissant les autres dans l'ombre. La comparaison permet de rétablir l'équilibre dans l'analyse.

L'intérêt de ce sujet est d'étudier un corpus de dix **princesses** de la haute aristocratie, évoluant dans des territoires d'allégeances différentes, majoritairement française pour la Flandre et majoritairement impériale pour le Hainaut et le Brabant, dans une période soumise à de fortes transitions. Ponctuellement, des crises profondes bouleversent l'échiquier politique : la querelle familiale des Dampierre et des Avesnes en Flandre et en Hainaut (1246-1256), la conquête du duché de Limbourg par le duché de Brabant (1288), la guerre de Cent Ans (1337-1453). Ces bouleversements, dans lesquels sont impliquées ces princesses forgent l'Europe de cette fin du Moyen Âge.

L'objectif est ainsi d'étudier la place de ces femmes dans cette Europe en pleine transition en utilisant une approche comparative et une logique géographique. En effet ces territoires, situés aux frontières entre le royaume de France, le Saint-Empire et l'Angleterre prennent une place de premier rang en cette période par leurs poids politique et économique. De plus, ils sont eux-mêmes liés entre eux par diverses unions ou alliances politiques, commerciales ou matrimoniales. Cette puissance se fonde sur le pouvoir masculin mais également féminin. Loin de la vision individuelle, le but est d'étudier de manière équitable le rôle socio-politique et diplomatique de ces dix femmes, afin d'avoir une idée des différences et similitudes entre ces princesses selon : leur rang (princesses consortes ou *suo jure*), leur lignage, les coutumes de leurs territoires d'héritage ou de mariage, le contexte ainsi que leur tempérament. Pour cela, deux éléments sont centraux dans l'étude, *l'agency* ainsi que le **réseau**.



Corpus de Princesses (classées par ordre de naissance)



Gravure du gisant de Mahaut de Béthune à l'abbaye de Flines (Nord), d'après les albums d'Antoine de Succa (XVIIe siècle)

Les outils de réflexions

La représentation :

Les sceaux : nous permettant d'étudier l'héraldique féminine qui se développe au XIIe siècle, mais également les légendes des sceaux qui représentent la manière dont la princesse voulait se représenter dans les actes.

La titulature : également un moyen d'expression individuel qui varie selon le statut de la femme. La titulature nous donne beaucoup d'informations car si un titre apparaît cela signifie un changement de statut. *A contrario* si un titre disparaît, cela peut être dû à un choix mais pas nécessairement à un changement de statut.

L'étude de ces éléments est capitale pour comprendre le statut et l'implication des princesses dans la politique de leur territoire d'alliance ou d'héritage.

Les expressions du pouvoir dans les documents et sources documentaires :

Les traités de mariage : souvent les premiers actes relatifs à ces femmes, et pour cause certains traités ont été fixés alors que les fiancés étaient encore mineurs. Ils nous donnent des informations sur les dots et douaires qui occasionnent le mariage, la base du pouvoir de la princesse, ainsi que les raisons de ce mariage.

Les actes de donations : au cours de leurs mariages, les comtesses et duchesses, hors *suo jure*, reçoivent des rentes, terres ou droits de la part de leur époux sous forme de donation. Cela leur donne une certaine autonomie financière pour entretenir leur **maisnie**, leurs enfants et leur procure une source de pouvoir.

Les testaments : l'intérêt de ces documents est d'étudier les donations qu'elles effectuent, en particulier auprès d'institutions pieuses, ainsi que les établissements et personnes bénéficiaires. Cela permet de structurer le réseau de ces princesses et nous offre la possibilité d'établir leurs périmètres d'influence et d'existence. Tous les établissements religieux ou laïcs et personnes citées, furent fréquentés par la comtesse ou la duchesse.



Mariage de Marguerite de France et Louis de Nevers (1320) BnF Arsenal, Ms 3525

épisodes (traité de paix, trêve). Cependant, elles font écho à certaines crises dans lesquels les princesses de ce corpus sont impliquées.

Littérature médiévale : correspondant notamment aux traités pédagogiques et moraux. Pour étudier une femme aristocratique, il faut savoir ce qu'on attend de cette dernière, autant d'un point de vue de l'éducation, des connaissances que du comportement. A ce sujet les théories sont aussi nombreuses que les auteurs, nous permettant une étude complète, réaliste et nuancée, de la vision de la femme.

Contexte, postérité et littérature :

Annales et chroniques : ces textes expriment la perception du rôle politique à l'échelle européenne des femmes aristocrates, ainsi que divers événements de leurs principats restés à la postérité. Ces sources, d'une grande diversité, sont à étudier avec toute la prudence possible car elles manquent souvent d'objectivité. Il faut ainsi les coupler avec les sources d'archives correspondantes à ces